

RAPPORT N° 03/3-29
au Conseil Municipal

OBJET



**DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES
DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)
DANS LE CADRE DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

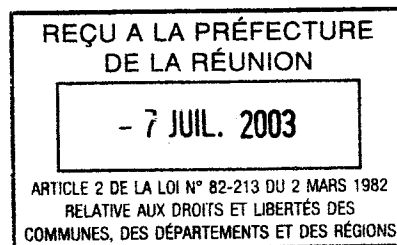
En application de l'article L. 123-9 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de soumettre au débat les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

A ce titre, les indications figurant dans le rapport en annexe ne constituent que des éléments d'orientation pour la réflexion et la discussion du Conseil Municipal.

Je vous demande de prendre acte, sans vote décisoire, des Orientations Générales du PADD figurant dans le document ci-annexé.

POUR LE MAIRE ABSENT



Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint



DELIBERATION N° 03/3-29
du Conseil Municipal
en séance du mercredi 25 juin 2003

OBJET

DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES
DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)
DANS LE CADRE DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu la Loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (dite loi SRU) ;

Vu la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'Urbanisme ;

Sur le RAPPORT N° 03/3-29 du Maire ;

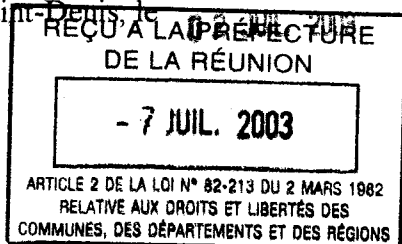
Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Aménagement du Territoire ;

APRES EN AVOIR DEBATTU
(SANS VOTE)

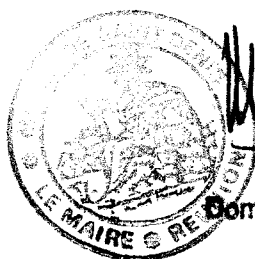
Prend acte, sans vote décisoire, des Orientations Générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable présentées, selon le rapport ci-annexé, et du débat dont elles ont fait l'objet.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Denis, le 07 JUIL 2003



POUR LE MAIRE ABSENT



Dominique FOURNEL
2^{ème} Adjoint